

L'an deux mille vingt-trois, le 03 du mois de juillet à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 27 juin 2023, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de conseillers votants : 34

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Françoise BERISSET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Fatiha BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Jean-Pierre BERTEAU, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Laïla MERJOUÏ ayant donné procuration à Monsieur le Maire, Saïd SAÏDANI ayant donné procuration à Madame Huguette LENOIR, Philippe TARDY, Yannick POULET ayant donné procuration à Monsieur Olivier COMMARIEU.

Objet | Décision Modificative Spéciale 2023 avec reprise des résultats 2022 et intégration des reports de la Commune et des Budgets Annexes

Après le vote du Compte Financier Unique et de l'Affectation des résultats de l'exercice 2022, le Conseil Municipal est invité à délibérer sur l'intégration de ces résultats au sein du Budget de l'exercice 2023 par l'intermédiaire d'une décision budgétaire appelée « décision modificative spéciale ».

Celle-ci remplit deux fonctions :

C'est tout d'abord un acte de report ; il permet d'intégrer dans le budget les résultats définitifs de l'année précédente dégagés par le Compte Financier Unique.

Mais c'est aussi un acte d'ajustement : comme une décision modificative, car elle permet d'ajuster les prévisions votées lors du budget primitif, afin notamment de tenir compte des résultats reportés.

En recettes sont inscrits, outre l'affectation des résultats (votée par délibération 2023-68 le 31 mai dernier) et les réajustements des dotations notifiées.

En dépenses les principaux réajustements sont :

Chapitre 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté soit le besoin de financement.

Chapitre 011- Charges à caractère général : + 689 845,92 € qui comprend à la fois le complément de crédits pour l'énergie, les prestations de services, les révisions des loyers (indice du coût de la construction).

Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : + 204 338,97 € pour couvrir l'augmentation du point d'indice au 1er/07.

Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : + 493 684,09 € dont un complément de participation au SIVU des crèches pour 405 165 € et les subventions d'équilibre aux Budgets Annexes.

Chapitres 16 et 66 –en prévision de l'augmentation des taux, charges financières pour 252 289 € et un complément en remboursement du capital pour 65 184 €

Chapitre 67 – Charges spécifiques pour 36 030 € pour les annulations de titres sur exercice antérieur.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Les opérations d'ordre se totalisent à 72 400 €.

Cette décision modificative spéciale a fait l'objet d'une présentation en Commission des Moyens Généraux, le 27 juin 2023.

Elle s'équilibre comme suit, tel qu'annexé à la présente délibération :

BUDGET PRINCIPAL :

	Code Chapitre	Libellé Chapitre	Budget Primitif 2023 + Reports	Crédits DMS 1	TOTAL Budget 2023
INVESTISSEMENT	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	9 127 848,75	9 127 848,75
	16	Emprunts et dettes assimilées	1 600 000,00	35 703,00	1 635 703,00
	20	Immobilisations incorporelles	1 000 896,00	0,00	1 000 896,00
	204	Subventions d'équipement versées	789 360,80	4 297,00	793 657,80
	21	Immobilisations corporelles	6 406 191,56	24 739,00	6 430 930,56
	23	Immobilisations en cours	11 336 000,00	10 000,00	11 346 000,00
	27	Autres immobilisations financières	36 600,00	0,00	36 600,00
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	21 169 048,36	9 202 587,75	30 371 636,11
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	381 700,00	0,00	381 700,00
	TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	381 700,00	0,00	381 700,00
	041	Opérations patrimoniales	635 000,00	0,00	635 000,00
	TOTAL	DEPENSES INTÉRIEUR SECTION	635 000,00	0,00	635 000,00
	TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22 185 748,36	9 202 587,75	31 388 336,11
	024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)	1 820 267,00	0,00	1 820 267,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500 000,00	10 580 113,11	13 080 113,11
	13	Subventions d'investissement	7 568 217,00	0,00	7 568 217,00
	16	Emprunts et dettes assimilées	6 850 000,00	0,00	6 850 000,00
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	18 738 484,00	10 580 113,11	29 318 597,11
	021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	0,00	14 739,00	14 739,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 360 000,00	60 000,00	1 420 000,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	1 360 000,00	74 739,00	1 434 739,00
	041	Opérations patrimoniales	635 000,00	0,00	635 000,00
	TOTAL	RECETTES INTÉRIEUR SECTION	635 000,00	0,00	635 000,00
	TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 733 484,00	10 654 852,11	31 388 336,11
	FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	10 138 011,00	624 394,79
012		Charges de personnel et frais assimilés	19 073 952,00	147 400,00	19 221 352,00
014		Atténuations de produits	2 785 150,00	0,00	2 785 150,00
65		Autres charges de gestion courante	9 169 746,00	494 001,15	9 663 747,15
66		Charges financières	400 000,00	229 289,00	629 289,00
67		Charges spécifiques	8 000,00	4 080,00	12 080,00
68		Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 000,00	0,00	20 000,00
TOTAL		DEPENSES RÉELLES	41 594 859,00	1 499 164,94	43 094 023,94
023		Virement à la section d'investissement	0,00	14 739,00	14 739,00
042		Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 360 000,00	60 000,00	1 420 000,00
TOTAL		DEPENSES SECTION À SECTION	1 360 000,00	74 739,00	1 434 739,00
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	42 954 859,00	1 573 903,94	44 528 762,94

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	1 465 468,94	1 465 468,94
13	Atténuations de charges	349 000,00	0,00	349 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 224 636,00	50 000,00	1 274 636,00
73	Impôts et taxes	26 633 558,00	0,00	26 633 558,00
731	Fiscalité locale	77 000,00	0,00	77 000,00
74	Dotations et participations	14 109 215,00	58 435,00	14 167 650,00
75	Autres produits de gestion courante	179 750,00	0,00	179 750,00
TOTAL	RECETTES RÉELLES	42 573 159,00	1 573 903,94	44 147 062,94
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	381 700,00	0,00	381 700,00
TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	381 700,00	0,00	381 700,00
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	42 954 859,00	1 573 903,94	44 528 762,94

Balance Générale

	BP 2023	REPORT	DMS 1 2023	Total Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	42 954 859,00		1 573 903,94	44 528 762,94
Dépenses de Fonctionnement	42 954 859,00		1 573 903,94	44 528 762,94
Recettes d'Investissement	20 665 374,00	68 110,00	10 654 852,11	31 388 336,11
Dépenses d'Investissement	20 665 374,00	1 520 374,36	9 202 587,75	31 388 336,11

BUDGET DU POLE CULTUREL ET DE SPECTACLES

Type de Section	Code Chapitre	Libellé Chapitre	Budget Primitif 2023 + Reports	Crédits DMS 1	TOTAL Budget 2023
INVESTISSEMENT	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	122 350,94	122 350,94
	16	Emprunts et dettes assimilées	340 000,00	10 000,00	350 000,00
	21	Immobilisations corporelles	314 175,30	19 000,00	333 175,30
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	654 175,30	151 350,94	805 526,24
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 000,00	0,00	340 000,00
	TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	340 000,00	0,00	340 000,00
	TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	994 175,30	151 350,94	1 145 526,24
	10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	98 257,84	98 257,84
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	0,00	98 257,84	98 257,84
	021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	370 000,00	77 268,40	447 268,40
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00	0,00	600 000,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	970 000,00	77 268,40	1 047 268,40
	TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	970 000,00	175 526,24	1 145 526,24

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FONCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	20 000,00	0,00	20 000,00
	65	Autres charges de gestion courante	495 000,00	0,00	495 000,00
	66	Charges financières	82 200,00	23 000,00	105 200,00
	67	Charges spécifiques	0,00	31 950,00	31 950,00
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	597 200,00	54 950,00	652 150,00
	023	Virement à la section d'investissement	370 000,00	77 268,40	447 268,40
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	600 000,00	0,00	600 000,00
	TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	970 000,00	77 268,40	1 047 268,40
	TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 567 200,00	132 218,40	1 699 418,40
	74	Dotations et participations	732 200,00	132 218,40	864 418,40
	75	Autres produits de gestion courante	495 000,00	0,00	495 000,00
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	1 227 200,00	132 218,40	1 359 418,40
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	340 000,00	0,00	340 000,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	340 000,00	0,00	340 000,00
	TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 567 200,00	132 218,40	1 699 418,40

Balance Générale

	BP 2023	REPORT	DMS 1 2023	Total Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	1 567 200,00		132 218,40	1 699 418,40
Dépenses de Fonctionnement	1 567 200,00		132 218,40	1 699 418,40
Recettes d'Investissement	970 000,00		175 526,24	1 145 526,24
Dépenses d'Investissement	970 000,00	24 175,30	151 350,94	1 145 526,24

BUDGET ESPACE CULTUREL SIMONE SIGNORET

	Code Chapitre	Libellé Chapitre	Budget Primitif 2023 + Reports	Crédits DMS 1	TOTAL Budget 2023
Invest	21	Immobilisations corporelles	2 800,00	1 964,96	4 764,96
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	2 800,00	1 964,96	4 764,96
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00	0,00	1 500,00
	TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	1 500,00	0,00	1 500,00
	TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 300,00	1 964,96	6 264,96
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	1 964,96	1 964,96
	TOTAL	RECETTES RÉEL	0,00	1 964,96	1 964,96
	021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	1 200,00	0,00	1 200,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 100,00	0,00	3 100,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	4 300,00	0,00	4 300,00
	TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 300,00	1 964,96	6 264,96

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fonctionnement	011	Charges à caractère général	96 846,00	9 500,00	106 346,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	50 000,00	1 648,93	51 648,93
	65	Autres charges de gestion courante	5 600,00	0,00	5 600,00
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	152 446,00	11 148,93	163 594,93
	023	Virement à la section d'investissement	1 200,00	0,00	1 200,00
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 100,00	0,00	3 100,00
	TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	4 300,00	0,00	4 300,00
	TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	156 746,00	11 148,93	167 894,93
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	1 648,93	1 648,93
	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 500,00	0,00	41 500,00
	74	Dotations et participations	113 746,00	9 500,00	123 246,00
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	155 246,00	11 148,93	166 394,93
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500,00	0,00	1 500,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	1 500,00	0,00	1 500,00
	TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	156 746,00	11 148,93	167 894,93

Balance Générale

	BP 2023	DMS 1 2023	TOTAL Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	156 746,00	11 148,93	167 894,93
Dépenses de Fonctionnement	156 746,00	11 148,93	167 894,93
Recettes d'Investissement	4 300,00	1 964,96	6 264,96
Dépenses d'Investissement	4 300,00	1 964,96	6 264,96

BUDGET ESPACE RESTAURANT TENNIS

	Code Chapitre	Libellé Chapitre	Budget Primitif 2023 + Reports	Crédits DMS 1	TOTAL Budget 2023
INVEST	021	Immobilisations corporelles	2 000,00	21 402,09	23 402,09
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	2 000,00	21 402,09	23 402,09
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000,00	0,00	9 000,00
	TOTAL	D SECTION À SECTION	9 000,00	0,00	9 000,00
	TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 000,00	21 402,09	32 402,09
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	21 402,09	21 402,09
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	0,00	21 402,09	21 402,09
	021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	2 000,00	0,00	2 000,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000,00	0,00	9 000,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	11 000,00	0,00	11 000,00
	TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	11 000,00	21 402,09	32 402,09

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

FONCT	011	Charges à caractère général	12 000,00	0,00	12 000,00
	65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 682,94	1 682,94
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	12 000,00	1 682,94	13 682,94
	023	Virement à la section d'investissement	2 000,00	0,00	2 000,00
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000,00	0,00	9 000,00
	TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	11 000,00	0,00	11 000,00
	TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	23 000,00	1 682,94	24 682,94
	002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	2 782,94	2 782,94
	75	Autres produits de gestion courante	14 000,00	-1 100,00	12 900,00
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	14 000,00	1 682,94	15 682,94
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000,00	0,00	9 000,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	9 000,00	0,00	9 000,00
	TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	23 000,00	1 682,94	24 682,94

Balance Générale

	BP 2023	DMS 1 2023	TOTAL Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	23 000,00	1 682,94	24 682,94
Dépenses de Fonctionnement	23 000,00	1 682,94	24 682,94
Recettes d'Investissement	11 000,00	21 402,09	32 402,09
Dépenses d'Investissement	11 000,00	21 402,09	32 402,09

BUDGET CIMETIERES

Type de Section	Code Chapitre	Libellé Chapitre	Budget Primitif 2023 + Reports	Crédits DMS 1	TOTAL Budget 2023
INVEST	16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	19 481,00	34 481,00
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	15 000,00	19 481,00	34 481,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 583,00	0,00	17 583,00
	TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	17 583,00	0,00	17 583,00
	TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	32 583,00	19 481,00	52 064,00
	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	19 481,00	19 481,00
	TOTAL	RECETTES RÉEL	0,00	19 481,00	19 481,00
	021	Virement de la section d'exploitation	9 100,00	0,00	9 100,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 483,00	0,00	23 483,00
	TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	32 583,00	0,00	32 583,00
	TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	32 583,00	19 481,00	52 064,00
FONCT	011	Charges à caractère général	18 450,00	0,00	18 450,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	18 500,00	55 290,04	73 790,04
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	36 950,00	55 290,04	92 240,04
	023	Virement à la section d'investissement	9 100,00	0,00	9 100,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 483,00	0,00	23 483,00
TOTAL	DEPENSES SECTION À SECTION	32 583,00	0,00	32 583,00
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	69 533,00	55 290,04	124 823,04
002	Résultat d'exploitation reporté	0,00	55 290,04	55 290,04
70	Ventes de prod. fabriqués, prest. de services, marchandises	51 950,00	0,00	51 950,00
TOTAL	RECETTES RÉEL	51 950,00	55 290,04	107 240,04
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 583,00	0,00	17 583,00
TOTAL	RECETTES SECTION À SECTION	17 583,00	0,00	17 583,00
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	69 533,00	55 290,04	124 823,04

Balance Générale

	BP 2023	DMS 1 2023	TOTAL Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	69 533,00	55 290,04	124 823,04
Dépenses de Fonctionnement	69 533,00	55 290,04	124 823,04
Recettes d'Investissement	32 583,00	19 481,00	52 064,00
Dépenses d'Investissement	32 583,00	19 481,00	52 064,00

BUDGET ENERGIE

FONCTIONNEMENT				
Code Chapitre	Libellé Chapitre	Budget Primitif 2023 + Reports	Crédits DMS 1	TOTAL Budget 2023
011	Charges à caractère général	10 000,00	51 612,12	61 612,12
TOTAL	DEPENSES RÉELLES	10 000,00	51 612,12	61 612,12
TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 000,00	51 612,12	61 612,12
TOTAL	DEPENSES	10 000,00	51 612,12	61 612,12
002	Résultat d'exploitation reporté	0,00	51 612,12	51 612,12
70	Ventes de prod. fabriqués, prest. de services, marchandises	10 000,00	0,00	10 000,00
TOTAL	RECETTES RÉELLES	10 000,00	51 612,12	61 612,12
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10 000,00	51 612,12	61 612,12
TOTAL	RECETTES	10 000,00	51 612,12	61 612,12

Balance Générale

	BP 2023	DMS 1 2023	TOTAL Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	10 000,00	51 612,12	61 612,12
Dépenses de Fonctionnement	10 000,00	51 612,12	61 612,12
Recettes d'Investissement	-	-	-
Dépenses d'Investissement	-	-	-

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

BUDGET HOTEL D'ENTREPRISES

	Code Chapitre	Libellé Chapitre	Crédits antérieurs BP 2023	Crédits DMS 2023	TOTAL Budget 2023	
FUNCTIONNEMENT	011	Charges à caractère général	83 000,00	0,01	83 000,01	
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	83 000,00	0,01	83 000,01	
	TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	83 000,00	0,01	83 000,01	
	TOTAL	DEPENSES	83 000,00	0,01	83 000,01	
	RECETTES					
		Code Chapitre	Libellé Chapitre	Crédits antérieurs BP 2023	Crédits DMS 2023	TOTAL Budget 2023
		002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,01	0,01
		70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 000,00	0,00	30 000,00
		75	Autres produits de gestion courante	53 000,00	0,00	53 000,00
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	83 000,00	0,01	83 000,01	
	TOTAL	RECECETTES DE FONCTIONNEMENT	83 000,00	0,01	83 000,01	
	TOTAL	RECECETTES	83 000,00	0,01	83 000,01	

Balance Générale

	BP 2023	DMS 1 23	TOTAL Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	83 000,00	0,01	83 000,01
Dépenses de Fonctionnement	83 000,00	0,01	83 000,01
Recettes d'Investissement	-	-	-
Dépenses d'Investissement	-	-	-

BUDGET CENTRE AQUATIQUE

	Code Chapitre	Libellé Chapitre	Budget Primitif 2023	Crédits DMS 2023	TOTAL Budget 2023
INVEST	21	Immobilisations corporelles	+ Reports		
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	130 000,00	0,00	130 000,00
	TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	130 000,00	0,00	130 000,00
	13	Subventions d'investissement	130 000,00	0,00	130 000,00
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	130 000,00	0,00	130 000,00
	TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	130 000,00	0,00	130 000,00
FONCTION	11	Charges à caractère général	567 306,00	0,00	567 306,00
	12	Charges de personnel et frais assimilés	544 193,00	-100,00	544 193,00
	65	Autres charges de gestion courante	0,00	100,00	100,00
	TOTAL	DEPENSES RÉELLES	1 111 499,00	0,00	1 111 499,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

	TOTAL	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 111 499,00	0,00	1 111 499,00
	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	390 000,00	0,00	390 000,00
	74	Dotations et participations	721 499,00	0,00	721 499,00
	TOTAL	RECETTES RÉELLES	1 111 499,00	0,00	1 111 499,00
	TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 111 499,00	0,00	1 111 499,00

Balance Générale

	BP 2023	DMS 1 23	TOTAL Budget 2023
Recettes de Fonctionnement	1 111 499,00	-	1 111 499,00
Dépenses de Fonctionnement	1 111 499,00	0	1 111 499,00
Recettes d'Investissement	130 000,00	-	130 000,00
Dépenses d'Investissement	130 000,00	-	130 000,00

Ceci étant exposé,

Vu, la délibération n°2023-07 du Conseil Municipal de Cenon du 30 janvier 2023 relative au Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 ;

Vu, la délibération n°2023-29 du Conseil Municipal de Cenon du 27 février 2023 relative à l'Adoption du Budget Primitif 2023 de la Commune et des Budgets Annexes ;

Vu, la délibération n°2023-68 du Conseil Municipal de Cenon du 31 mai 2023 relative à l'affectation définitive des résultats 2022 ;

Considérant la nécessité de délibérer pour l'adoption de la décision modificative spéciale ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,
27 voix pour
2 abstentions
5 voix contre

Adopte la décision modificative spéciale n°1 de l'exercice 2023 ;
Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers relatifs aux subventions votées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Jean-François EGRON
Maire de Cenon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20230703-2023-107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2023

Publication : 10/07/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.